

PLAN DE COURS

<i>Aline Medeiros Ramos</i>
<i>Hiver 2017</i>
<i>Bureau : W-5210</i> <i>Disponibilité : lundi, 16h à 18h</i>

PHI3525-10	Éthique Fondamentale
------------	-----------------------------

1. DESCRIPTION DU COURS

Étude des questions fondamentales relatives à la nature et au statut de l'éthique, à la signification des termes et des énoncés moraux, à l'existence et la nature des faits moraux, à la possibilité d'acquérir une connaissance morale, et à la psychologie des jugements moraux. Présentation des principales théories méta-éthiques contemporaines: expressivisme, théorie de l'erreur, naturalisme et non-naturalisme. Examen des rapports entre les thèses de la méta-éthique et celles de l'éthique normative.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS

Ce cours va tout d'abord établir la différence entre l'éthique normative et la méta-éthique, pour se concentrer sur cette dernière. Son objectif général est, ainsi, d'analyser les principaux débats en méta-éthique et examiner les réponses données à ses principales questions, à savoir: Existe-t-il une réalité morale ? Si oui, cette réalité est-elle indépendante de nos états mentaux ? Peut-on parler d'une vérité morale ? Nos jugements moraux peuvent-ils être vrais et justifiés ? Y a-t-il une connexion nécessaire entre les jugements moraux et les motivations morales ? Si le raisonnement moral peut influencer les croyances d'un agent rationnel, peut-il déterminer un agent rationnel à l'action ?

À la fin du cours PHI3525, les étudiantes et les étudiants doivent être capables de :

- faire une analyse conceptuelle, linguistique et logique de l'éthique, des énoncés moraux et des notions fondamentales comme « juste », « bien » et « valeur »;
- expliquer la complexité des rapports qui existent entre la méta-éthique et l'éthique normative;
- établir la distinction entre différents types de discours: descriptif, normatif, expressif;
- maîtriser les principaux outils conceptuels nécessaires à la lecture et à l'interprétation des textes et thèses métaéthiques (par exemple, la différence entre « énoncé de fait » et « énoncé de valeur »);
- évaluer et comparer les thèses et arguments développés par différent-e-s méta-éthicien-ne-s.

3. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Le cours se déroulera sous forme de leçons magistrales, appuyées sur les lectures obligatoires, avec la participation des étudiantes et étudiants. Pour participer au cours, les étudiantes et étudiants devront avoir lu et travaillé à l'avance les textes qui seront distribués sur la plateforme Moodle du cours.

Il est impératif que la participation étudiante et les discussions en classe soient inclusives, respectueuses et constructives. Pour ce faire, nous suivrons ce guide, en traduction française fournie par le comité d'équité de la Société de Philosophie du Québec: <http://www.equite.laspq.org/suggestions-discussion-inclusive-respectueuse-constructive/>

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ (sujet à modifications mineures)

Date	Contenu	Lectures, travaux et directives	Évaluations/Remise de travaux/Examens
09-01-2017	Introduction: une histoire de la méta-éthique avant Moore	Lecture suggérée: Elisabeth Anscombe, « La philosophie morale moderne » Film à regarder : <i>Match Point</i> (2005), de Woody Allen.	
16-01-2017	Le non-naturalisme de Moore	Lecture obligatoire : G. E. Moore, chapitre 1 de <i>Principia Ethica</i> .	QH1
23-01-2017	L'émotivisme d'Ayer	Lecture obligatoire : A. J. Ayer, chapitre 6 de <i>Langage, vérité et logique</i> .	QH2
30-01-2017	Le problème de la motivation morale	Lecture obligatoire : Christine Tappolet, « Le prescriptivisme universel de Hare ».	QH3
06-02-2017	<i>Contra Hare</i> : La souveraineté du bien d'Iris Murdoch	Lecture obligatoire: Iris Murdoch, « La souveraineté du bien ».	QH4
13-02-2017	Le problème de la survenance	Lecture obligatoire : Ruwen Ogien, « Survenance ».	QH5; Exercice de rédaction 1
20-02-2017	La théorie de l'erreur de Mackie	Lectures obligatoires : Stéphane Leyens, « L'anti-réalisme de Mackie » & Christine Tappolet, « Une épistémologie pour le réalisme axiologique »	QH6
27-02-2017	Semaine de lecture		
06-03-2017	Le quasi-réalisme de Blackburn	Lecture obligatoire : Christine Tappolet, « Le programme quasi-réaliste et le réalisme moral ».	QH7
13-03-2017	La théorie de la sensibilité de McDowell	Lecture obligatoire : John McDowell, « Valeurs et qualités secondes ».	QH8
20-03-2017	Le naturalisme non-réductionniste de l'Université de Cornell	Lecture obligatoire : Geoffrey Sayre-McCord, « La théorie morale et l'absence de pouvoir explicatif ».	QH9; Exercice de rédaction 2
27-03-2017	Le naturalisme réductionniste de Railton + Le non-naturalisme de Shafer-Landau	Lecture obligatoire : Peter Railton, « Réalisme moral ».	QH10
03-04-2017	L'alternative constructiviste de Korsgaard et al.	Lecture obligatoire : Patrick Turmel & David Hocheleau-Houle, « Le constructivisme est-il une métaéthique ? » Lecture suggérée : Christine Korsgaard, « Realism and Constructivism in Twentieth-Century Moral Philosophy »	QH11
10-04-2017	La méta-éthique de la vertu	Philippa Foot, « La vertu et le bonheur »	QH12
17-04-2017	Congé de Pâques. N.B. : À la place du cours du 17-04-2017, des séances de révision/monitorat pour le travail de fin de session seront tenues le 14-04-2017 ou le 18-04-2017.		Travail final à remettre le 21-04-2017.

N.B. : Tel qu'indiqué au point 3 ci-dessus, les textes pour les lectures obligatoires et suggérées seront distribués sur Moodle.

5. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Anscombe, Elisabeth. (1958). « La philosophie morale moderne » Trad. par Geneviève Ginvert et Patrick Ducray & Intr. par Patrick Ducray. URL = <http://www.revue-klesis.org/pdf/Anscombe-Klesis-La-philosophie-morale-moderne.pdf>
- Apel, Karl-Otto. (1987). *L'éthique à l'âge de la science: L'a priori de la communauté de communication et les fondements de l'éthique*, Presses Universitaires de Lille, coll. Opuscule.
- Armengaud, Françoise. (1985). *G.E. Moore*, Paris, Librairie des Méridiens, Klincksieck. (Contient la traduction de L'Introduction et du Chapitre I de *Principia Ethica*)
- Ayer, A.J. (1936/1956). *Langage, vérité et logique*, Paris, Flammarion, 1956.
- Baier, Kurt. (1958). *The Moral Point of View: A Rational Basis of Ethics*, Ithaca, Cornell University Press.
- Bhabha, Homi K. (1994). *Les lieux de la culture*. Trad. Françoise Bouillot. (2007) Paris, Payot.
- Bouchindhomme, Christian. (1991). «L'éthique de Bernard Williams: Aux limites de la philosophie analytique», in *Critique*, Tome XLVII, no 527, avril, pp. 236-245.
- Bouveresse, Jacques. (1976). *Le Mythe de l'intériorité*, Paris, éditions de Minuit, 1976.
- Broad, C.D. (1930). *Five Types of Ethical Theory*, London, Kegan Paul, 1930.
- Canto-Sperber, Monique. (1994). *La philosophie morale britannique*. Paris, PUF.
- Couture, Jocelyne. et K. Nielson (éd.). (1996). *On the Relevance of Metaethics / New Essays on Metaethics*, Numéro spécial *The Canadian Journal of Philosophy*, Vol. 22.
- Couture, Jocelyne (éd.). (1992). *Éthique et rationalité*, Liège, Mardaga.
- Couture, Jocelyne. (1989) «Méta-éthique», in *L'Encyclopédie Philosophique Universelle*. Tome I: *L'univers philosophique*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 165-171.
- Cresson, André. (1954). *Le problème moral et les philosophes*, Paris, Colin.
- Daly, Mary (1978). *Gyn/Écologie : la métaéthique du féminisme radical*. Trad. Katherine Roussos (1990). URL = <http://encorefeministes.free.fr/textedaly.php3>
- Davidson, Donald. (1984). *Inquiries into Truth and Meaning*, Oxford, Clarendon Press.
- Dewey, John. (1891). *Outlines of a Critical Theory of Ethics*, Ann Harbor, 1891.
- Dewey, John. (1967). *The Quest of Certainty*, New York, 1929. Traduction Française; *Logique: La théorie de l'enquête*, G.Deledalle (trad), Paris, Presses Universitaires de France.
- Dubois, Pierre. (1957). *Le problème moral dans la philosophie anglaise de 1900 à 1950*, Paris, Vrin.
- Edward, Paul. (1955). *The Logic of Moral Discourse*, Glencoe, The Free Press.
- Foot, Philippa (éd). (1967). *Theories of Ethics*, Oxford University Press.
- Foot, Philippa. (1994). « La vertu et le bonheur » in Canto-Sperber, Monique. (1994). *La philosophie morale britannique*. Paris, PUF.
- Foot, Philippa. (2001). *La grammaire du bien*. Labor et fides.
- Frankena, William K. (1963). *Ethics*, Prentice-Hall.
- Gauthier, David. (1986). *Morals by Agreement*. Oxford: Oxford University Press.
- Gochet, Paul. (1965). «Raison et morale dans la philosophie anglo-saxonne contemporaine», *Revue universitaire de Science morale*, no 3, pp.25-46.
- Hägerström, Axel. (1953). *Inquiries into the Nature of Law and Morals*, traduit par C.D. Broad, Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- Hallden, Sören. (1954). *Emotive Propositions: A Study of Value*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- Hare, R.M. (1971). *Imperative Sentences in Practical Inferences*, London, Macmillan.
- Hare, R.M. (1950). *The Language of Morals*, Oxford.
- Harman, Gilbert. (1977). *The Nature of Morality*. New-York, Oxford University Press.
- Horwich, Paul. (1993). «Gibbard's Theory of Norms», *Philosophy and Public Affairs*, v. 22, n. 1.
- Lalande, André. (1948). *La raison et les normes: Essai sur le principe et sur la logique des jugements de valeurs*. Paris, Hachette.

Leyens, Stéphane. (2007). *Penser les concepts éthiques, justifier les engagements moraux*. Presses universitaires de Namur.

Mackie, J.L. (1946). «A Refutation of Morals», *The Australian Journal of Psychology and Philosophy*. Vol xxiv (Septembre).

Mackie, J.L. (1977). *Ethics; Inventing Right and Wrong*. Harmondsworth, Middlesex, Penguin.

Mackie, J.L. (1980). *Hume's Moral Theory*. London, Routledge & Kegan Paul.

Monro, D.H. (1967). *Empiricism and Ethics*, Cambridge, England, Cambridge University Press.

Moore, G.E. (1912) *Ethics*, Home University Library, London.

Moore, G.E. (1985). *Principia Ethica*, Cambridge University Press, 1903. Trad franç. De l'intro et du chap. I, F. Armengaud, Librairie des Méridiens, Klincksieck.

Murdoch, Iris. (1994). *La souveraineté du bien*. Eclat.

Ross, W.D. (1930). *The Right and the Good*, Oxford, Clarendon Press.

Ross, W.D. (1963) *Foundations of Ethics*, Oxford, Clarendon Press.

Saïd, Edward. (2003). *L'Orientalisme : l'orient créé par l'Occident*. Trad. Catherine Malamoud. Paris, Seuil. URL = <http://artexte.ca/wp-content/uploads/l-orientalisme-l-orient-cree-par-l-occident.pdf>

Schlick, Moritz. (1938) *The Problems of Ethics*, New York, Prentice-Hall.

Spivak, Gayatri Chakravorty. (2009). *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Trad. Jérôme Vidal. Éditions Amsterdam.

Stevenson, Charles Leslie. (1965). *Ethics and Language*, New Haven, Yale University Press.

Stevenson, Charles Leslie. (1963). *Facts and Values: Studies in Ethical Analysis*, Yale University Press, New Haven.

Strawson, P.F. (1949) «Ethical Intuitionism», in *Philosophy*.

Taylor, P.W. (1961). *Normative Discourse*, Englewood Cliffs.

Toulmin, Stephen (1958). *An examination of the Place of Reason in Ethics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Williams, Bernard. (1980). «Éthique et philosophie analytique», *Critique*, n. 399-400, pp. 869-880.

Williams, Bernard. (1990). *L'éthique et les limites de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1990.

Wittgenstein, Ludwig. (1965). «Conférences sur l'éthique» in *Leçons et Conversations*, Gallimard.

Autres ressources :

Quelques ouvrages de référence en ligne :

The Internet Encyclopedia of Philosophy. URL = <http://www.iep.utm.edu/>

Stanford Encyclopedia of Philosophy. URL = <http://plato.stanford.edu/>

L'Encyclopédie philosophique. URL = <http://encyclo-phil.fr/>

6. AUTRES INDICATIONS

La présence ainsi que la participation à chacune des séances du cours sont essentielles non seulement aux fins d'évaluation sommative, mais également parce que les travaux et productions exigés découlent directement des activités de chacune des séances.

On peut rejoindre l'enseignante à l'adresse électronique suivante : medeiros_amos@uqam.ca

Notez bien que tout message envoyé à l'enseignante doit être clair et contenir toute information pertinente à la communication. Voici un modèle qui peut être utile pour la communication avec vos enseignant-e-s : http://www.visezjuste.uottawa.ca/pages/redaction/courriel_modele.html

7. DÉTAIL DES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION	PONDÉRATION (%)		Date d'examen ou de remise des travaux
	Individuel	Total	
Questions hebdomadaires (QH)	20 %	20 %	<i>À chaque cours</i> , sauf le premier et le dernier
Exercice de rédaction 1 (sur table)	20 %	20 %	13-02-2017 , une ou deux questions à développement moyen/long
Exercice de rédaction 2 (sur table)	20 %	20 %	20-03-2017 , une ou deux questions à développement moyen/long
Travail final (maison)	40 %	40 %	21-04-2017
Total des éléments de l'évaluation	100 %	100 %	

8. NOTES CONCERNANT L'ÉVALUATION :

Pour les questions hebdomadaires, il y aura deux questions par semaine, sur Moodle. Chaque question vaudra 1 point (2 points par semaine), et seulement les 10 meilleures semaines seront prises en compte, pour un total maximal de 20 points. Aucune réponse en retard ne sera acceptée pour les questions hebdomadaires. Les questions hebdomadaires seront de type vrai/faux et/ou questionnaire à choix multiple.

La moitié du cours du 13-02-2017 et de celui du 20-03-2017 sera réservée aux exercices de rédaction.

Les questions pour le travail final (maison) seront distribuées le 07-04-2017, soit deux semaines avant la date de remise de celui-ci (21-04-2017). Les travaux remis en retard seront sujets à une pénalité de -5% par jour. Toute prolongation doit être demandée en personne, au moins 48 heures avant la date limite de remise du travail. Si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre à l'UQAM en raison de circonstances exceptionnelles, veuillez également contacter l'enseignante au moins 48 heures avant l'échéance.

Tout cas de retard par rapport à la remise des travaux et/ou absence aux évaluations qui n'est pas contemplé par les consignes du bureau pour les étudiant-e-s en situation de handicap du Service à la vie étudiante de l'UQAM sera traité selon les directives du département de philosophie.

La grille d'évaluation de chacun des éléments d'évaluation sera communiquée aux étudiantes et étudiants lors de la présentation de la consigne rattachée au travail.

Échelle de notation

90,0 - 100,0	A+	86,5 - 89,9	A	83,0 - 86,4	A-
79,5 - 82,9	B+	76,0 - 79,4	B	72,5 - 75,9	B-
69,0 - 72,4	C+	65,5 - 68,9	C	62,0 - 65,4	C-
58,5 - 61,9	D+	55,0 - 58,4	D	0 - 54,9	E

9. BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE – FORMATION ECR : COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES VISÉES :

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i> - <i>Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i> - <i>Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.</i> 	Sensibilisation
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;</i> 	Maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.</i> 	Consolidation
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ;</i> - <i>Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ;</i> - <i>Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.</i> 	Sensibilisation

10. RAPPEL DES POLITIQUES 16 (SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL), 42 (SUR LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE) ET 18 (SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE)

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886 <http://www.harcèlement.uqam.ca>

Politique 42 sur le harcèlement psychologique

Le harcèlement psychologique consiste en une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et d'entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. Le harcèlement psychologique peut se manifester notamment par :

1. de l'intimidation, des menaces, de la violence, du chantage ou de la coercition;
2. des insinuations répétées, des accusations sans fondement, des insultes ou des humiliations, des tentatives répétées d'exclusion ou d'isolement, des cris ou des hurlements;
3. des modifications systématiques aux conditions habituelles de travail ou d'études, ainsi que le sabotage des lieux ou des instruments de travail ou d'études;
4. de l'abus de pouvoir, dans une situation d'autorité, officielle ou non.

Pour plus d'information : http://www.instances.uqam.ca/politiques/Politique_42.html

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886 <http://www.harcelement.uqam.ca>

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création d'un faux document commis par une candidate, un candidat, une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'un stage faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement. (a. 2.1)

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes
- le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence
- l'autoplégat : le dépôt d'un travail déjà soumis pour fins d'évaluation académique;
- la possession ou l'obtention de questions ou de réponses d'examen;
- la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux;
- l'utilisation de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention d'une évaluation non méritée ou la tentative d'obtenir une telle évaluation;
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca